



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)

Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)

M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)

Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI)

Rapport N° 2
INFORMATION AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX : ETAT RECAPITULATIF
DES INDEMNITES VERSEES EN 2020

Rapporteur : Monsieur le Maire

La loi n°2019-1461 du 29 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, en son article 93, codifié à l'article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit :

« Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. »

La même obligation est appliquée aux EPCI (L5211-12-1), aux départements (L3123-19-2-1) et aux régions (L4135-19-2-1).

En matière de transparence, les communes publieront donc désormais chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de l'ensemble de leurs responsabilités, y compris au sein de syndicat mixte, de société d'économie mixte locale, société publique locale et de société d'économie mixte à opération unique.

La ville est présente au sein de société d'économie mixte locale ou de société publique locale mais les élus municipaux qui y siègent ne perçoivent pas d'indemnité à ce titre.

Conformément à cet article vous trouverez, en annexe, la liste des montants bruts des indemnités perçues au titre de l'année 2020 par les élus siégeant au conseil municipal et celle des élus ayant siégé au conseil municipal.

Le conseil municipal, en accord avec votre commission, prend acte de cette information.

**Etat présentant les indemnités perçues au titre de l'année 2020 par les élus siégeant au
Conseil Municipal**

IDENTITE ELU	MONTANT BRUT ANNUEL INDEMNITES 2020
ADENOT Dominique	12 543,44
AUBOIS Anna	6 012,62
AUDET Cécile	21 304,58
AUSLENDER Jérôme	21 304,58
BARRAUD Marion	6 012,62
BASTIEN Géraldine	2 800,32
BEN SADOK Laetitia	6 012,62
BERNARD Grégory	21 304,58
BERNARD Valérie	12 543,44
BERTUCAT Christophe	16 965,42
BIANCHI Olivier	63 977,28
BISMIR Fatima	1 415,72
BLONDEAU Alexis	1 415,72
BONNET Nicolas	21 907,75
BONY Julien	1 415,72
BRENAS Jean-Pierre	2 800,32
BRIAT Dominique	12 543,44

BRUANT Estelle	6 012,62
CANALES Marion	21 304,58
CERVANTES Jean-Christophe	16 965,42
CHABRILLAT Rémi	10 434,60
CHENNOUF-TERRASSE Fatima	1 415,72
CINEUX Cyril	21 304,58
COSKUN Alparslan	2 800,32
DUBREUIL Charles-André	10 434,60
DULAC ROUGERIE Christine	21 304,58
EL BAKKALI Samir	6 012,62
EL HAFIDHI Sondès	16 965,42
FAIDY Eric	1 415,72
FERREIRA DE SOUSA Manuela	21 304,58
GALLAIS Magali	16 965,42
GODARD Jérôme	21 304,58
JALICON Christiane	2 800,32
JOSEPH Nicaise	21 304,58
KATCHADOURIAN-TECER Claudine	12 543,44
LAFAYE Wendy	6 012,62
LANDIVAR Diego	1 415,72

LAPORTE Cécile	1 415,72
LAVEST Isabelle	21 304,58
MAQUAIRE-BEAUSOLEIL Steve	6 012,62
MAXIMI Marianne	2 800,32
MIQUEL Pierre	12 543,44
MIZOULE Lucie	6 012,62
MULLER Didier	16 965,42
PEYRE Lucas	6 012,62
PILAUD Frédéric	6 012,62
PINET-TALLON Catherine	1 415,72
RENIE Stanislas	1 415,72
SABATIER Pierre	6 012,62
SOULIGNAC Vincent	6 012,62
STANISLAS Anne-Laure	10 434,60
TARDIEU Sylviane	16 965,42
VIGIGNOL Yannick	6 012,62
VIGNAL Odile	16 965,42
WEIBEL Thomas	6 012,62

**Etat présentant les indemnités perçues au titre de l'année 2020 par les élus ayant siégé au
Conseil Municipal**

BARA Saïd Akim	10 908,87
BARRIERE François	689,77
BIDOUNG Pascaline	1 212,08
BLANC Jean-Luc	1 384,60
BOHELAY Philippe	10 908,87
BOHNER Gérard	10 908,87
BONNET Monique	10 908,87
CANDELIER Edith	1 384,60
COUSTES Louis	1 384,60
DUBOC-GEAY Sandrine	6 530,82
FAUROT Anne	689,77
GUERMIT-MAFFRE Nadia	1 384,60
GUILHOT Patricia	1 384,60
IBRAHIM-OUALI Djamel	847,67
LAVIGNE Jean-Pierre	1 384,60
LEROUX Claude	6 530,82
MONTEL Fabienne	1 384,60
NARANJO Florent	1 384,60
NOUHEN Françoise	10 908,87

PADOVANI Isabelle	689,77
PORTEFAIX Christian	5 063,22
POURRET Simon	10 908,87
PRIEUX Nicole	6 530,82
RECHAGNEUX Antoine	689,77
ROGUE-SALLARD Dominique	6 530,82
SCHLIENGER Laurence	1 384,60

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07 JAN. 2021

Le Maire,



Olivier BIANCHI



